

# ACCUEIL DES ASSISTANTS DE LANGUES

## MISSION 1 OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE :

Banque au choix de l'assistant.

### **Proposition du Crédit Mutuel Enseignant**

Accueil sur rendez-vous afin de procéder à l'ouverture du compte et conseils dans l'utilisation des services. Il vous suffira de contacter l'accueil téléphonique (03 90 41 65 15) afin de convenir d'un rendez-vous dans l'une des deux agences

<b>Crédit Mutuel Enseignant 67</b>	<b>9 Rue Jean Monnet 67201 ECKBOLSHEIM</b> Du lundi au vendredi de 9H00-12H00 ET 13H45-17H30
<b>Crédit Mutuel Enseignant 68</b>	<b>134, Avenue Robert Schumann 68100 MULHOUSE</b> Tous les jours 9H00-12H00 Lundi, vendredi 14H00-17H00 Mardi 14H00-19H00 Mercredi, jeudi 14H00-18H00
<b>Crédit Mutuel Enseignant 68 à Colmar</b>	<b>9 PL J DE LATTRE DE TASSIGNY 68000 COLMAR</b> Du mardi au vendredi de 9H00-12H00 ET 13H00-18H00, le samedi matin de 9H00-12H00

### Documents à produire pour ouvrir un compte (photocopies) :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)
- un justificatif de domicile (si l'assistant de langue vivante est hébergé par un tiers, il nous faudra une attestation d'hébergement accompagnée de la justification du domicile de l'hébergeur et de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur).
- copie de l'arrêté d'affection.

## MISSION 2 DOSSIER D'INSTALLATION

Pièces à retourner avant **le mercredi 8 octobre 2025 au plus tard** :

1. L'arrêté d'affectation en deux exemplaires portant signature du procès-verbal d'installation et cachet de l'établissement
  2. Le questionnaire d'identification renseigné
  3. Deux relevés d'identité bancaire français
  4. Un extrait d'acte de naissance avec filiation délivré par la mairie du lieu de naissance (accompagné d'une traduction française si rédigé en chinois ou russe)
  5. Une photocopie du visa de longue durée pour les ressortissants hors U.E
  6. Une photocopie de pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
  7. Une copie de carte vitale (si n° INSEE déjà connu)
- Les documents 4 et 5 sont indispensables pour la déclaration à l'URSSAF.

## MISSION 3 SECURITE SOCIALE



Les secrétariats d'établissements ou les référents saisissent en ligne les demandes d'immatriculation des assistants.

## LA DEMARCHE EST EFFECTUEE PAR L'ETABLISSEMENT

En cas de problème ou d'interrogation, demander à votre établissement d'écrire à l'adresse suivante :

[assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

## Documents à produire et téléverser pour la sécurité sociale (photocopies)

<b>Ressortissants Union Européenne :</b>	<b>Ressortissants Hors Union Européenne :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- arrêté de nomination</li><li>- passeport ou carte d'identité</li><li>- acte de naissance avec filiation</li><li>- RIB de votre banque française</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- arrêté de nomination</li><li>- passeport avec la page de visa</li><li>- acte de naissance avec filiation</li><li>- RIB de votre banque française</li><li>- attestation de validation de visa VLS-TS (ce document peut être transmis plus tard dans l'année, à la demande de la CPAM)</li></ul>

#### **MISSION 4 CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**



Cet organisme vous permet d'avoir accès à une aide au logement. Pour cela, connectez-vous sur son [site](https://www.caf.fr/) (<https://www.caf.fr/>) explications en anglais et en allemand), ou rendez-vous à Strasbourg, 2 adresses et des aides sur place, pour vous guider :

<b>Adresses CAF à Strasbourg</b>	<b>Adresse CAF à Mulhouse</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- 22, route de l'hôpital</li><li>lundi à vendredi : 8h-16h</li><li>Accueil tél (0810 25 67 10)</li><li>lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h00-16h00</li><li>(bus 15 arrêt Hôpital Civil)</li><li><a href="#">Site internet</a></li><li>- 2, avenue Pierre Mendes France</li><li>- Boulevard La Fontaine</li><li>Accueil 8h30-12h et 13h-16h30</li></ul>	<p>26, avenue Robert Schuman Tél : 0810 25 68 10</p>

#### **Documents à produire pour la CAF (photocopies) :**

- la copie de votre passeport ou votre titre de séjour
- une attestation de votre académie mentionnant le montant de votre salaire mensuel
- la copie d'un bulletin de salaire
- les coordonnées du bailleur
- une attestation de loyer ou de résidence

Pour les ressortissants de pays non-européens, il faudra également prévoir les copies de votre visa VLS/TS.

#### **MISSION 5 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE / ASSURANCE LOGEMENT**

Les assistants doivent également souscrire à une assurance responsabilité civile / logement, démarche obligatoire en France

#### **MISSION 6 VALIDATION DE VOTRE VLS/TS**

Dès que vous avez une adresse fixe en France et dans les 3 mois suivant votre arrivée, vous devez impérativement valider votre VLS/TS sur le portail en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52684>

Cliquez sur le bouton « Je valide mon VLS/TS » et saisissez le numéro de votre visa, qui est affiché en haut à droite du visa. Communiquez les informations figurant sur votre visa (comme la catégorie « travailleur temporaire »), la date de votre entrée en France et indiquez votre adresse de résidence en France.

#### **MISSION 7 SE DEPLACER**

*Pour les transports en commun :*

STRASBOURG	<a href="https://www.cts-strasbourg.eu/fr">https://www.cts-strasbourg.eu/fr</a>
SELESTAT	<a href="http://www.elsa-mobilites.fr">www.elsa-mobilites.fr</a>
COLMAR	<a href="https://www.trace-colmar.fr/">https://www.trace-colmar.fr/</a>
MULHOUSE	<a href="https://www.solea.info/">https://www.solea.info/</a>

*Se déplacer en train :*

- Dans la région Grand Est : <https://www.ter.sncf.com/grand-est>
- Carte Fluo (réduction sur les trajets en Grand Est) : <https://www.ter.sncf.com/grand-est/tarifs-cartes/cartes-reduction/carte-fluo>

*Se déplacer en vélo :*

- Dans l'Eurométropole : <https://velhop.strasbourg.eu/>
- A Colmar : <https://www.colmar.fr/location-velos>
- A Mulhouse : <https://www.m2a.fr/mobilites/velo/louer-velo/>

## MISSION 8 SE SOIGNER

En cas de maladie NON URGENTE	URGENCE
<p>Possibilité de prendre rendez-vous avec un médecin SOS médecin</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Application <b>SOS médecin</b> à télécharger depuis le store Apple ou Android</li><li>Site <a href="https://rdvasos.fr/">https://rdvasos.fr/</a></li></ul>	<b>Appeler le 15</b>

**En cas de maladie ou de souci de santé, informez au plus vite la personne référente dans l'établissement.**

